MÉTIERS D'ART

CAP

ART ET TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE

EN APPRENTISSAGE

CAP
NIVEAU 3

2 ANS

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS ACADÉMIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GIP FCIP ACADÉMIE DE POITIERS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Professionnel Léonard de Vinci
79300 BRESSUIRE Tel : 05 49 74 33 11
Contact : Dominique Rambaud, animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire du CAP Art et techniques de la bijouteriejoaillerie est capable d'exécuter en totalité un bijou, en métal précieux ou non. Il sait également transformer, réparer ou restaurer les pièces qui lui sont confiées.

Il travaille sous l'autorité d'un responsable d'atelier dans une entreprise artisanale ou une PME. À partir des consignes qu'il a reçues, il exécute un assemblage, un sertissage, un polissage ou une finition. Il peut également participer à des travaux de petite restauration. La formation du tronc commun porte sur les spécificités des métaux, des gemmes et des perles, l'utilisation de l'outillage, la représentation graphique et la lecture d'un dessin en 3D.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser les techniques de la bijouterie-joaillerie (préparation, finition, séparation, assemblage et mise en forme).
- Réaliser des dessins techniques.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Bijoutier(ère)-joaillier(ère).

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème), être titulaire d'un CAP ou diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : plusieurs semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique
- et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP36336
Date d'enregistrement de la certification : 12/04/2022

POURSUITE D'ÉTUDES

- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 9000€	à 100% par les OPCO	à partir de 5000€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr